



CFDT : 1er syndicat de France

Filiales SNCF



## Mobilisation du 17 juin

Les cheminots se sont mobilisés le 17 juin à Nice et à Marseille pour se défendre des attaques contre leur emploi, contre leurs garanties sociales, contre le démantèlement de notre entreprise, contre les réorganisations en cours et à venir...

Une fois de plus, durant l'échange avec les salariés nos dirigeants n'ont répondu en rien aux craintes des cheminots.

Les cheminots d'autres activités se sont également mobilisés !

Périmètre CSE TER					
	DDL CA	DDL EST	DDL OUEST	TC	DR
Exécution	59 %	46 %	40 %	12 %	3 %
Maîtrise	66 %	15 %	4 %	12 %	19 %
Cadre	31 %	3 %	1 %	2 %	9 %
<b>Total</b>	<b>56 %</b>	<b>32 %</b>	<b>27 %</b>	<b>12 %</b>	<b>11 %</b>

**La CFDT remercie chaque cheminot mobilisé !**

Prochaines étapes :

- Poursuite du cycle de bilatérale à la direction régionale en juillet.
- Poursuite des revendications CFDT pour de fortes garanties sociales

# À Marseille et à Nice, les cheminots refusent la vente

## SNCF

Ce 17 juin dès 11h, à Marseille devant la direction régionale, comme à Nice sur le parvis de la gare, l'intersyndicale cheminote CGT, Unsa, CFDT, FO et SUD appelle à la grève. Les syndicats s'opposent au projet de privatisation des lignes TER en Paca.

**L**e service public ferroviaire est attaqué, l'emploi et les garanties sociales aussi ! », alertent les cheminots de Paca. Via sa division en filiales, la direction SNCF organise un démantèlement du service public que la Région Paca encourage avec la mise en concurrence du marché des lignes TER, alors que rien dans la loi ne l'y oblige et que « d'autres solutions, qui offrent de meilleures garanties de qualité de service et d'emploi, existent », défendent les cheminots.

Dès cet été, le conseil régional Paca doit soumettre à la concurrence les marchés d'une partie des TER. Ce choix concerne les lignes Marseille-Nice, Les Arcs-Vintimille, Cannes-Grasse et Nice-Breil. L'exploitation de ces lots est prévue pour décembre 2024 et janvier 2025.

À l'issue du processus d'appels d'offres de ces deux lots (Inter métropole Nice/Marseille et Étoile Azur), le conseil régional a déjà déclaré sa volonté d'ouvrir quatre lots supplémentaires (Côte Bleue, Marseille/Aix/Briançon,



Les réorganisations de la SNCF, appuyées par la Région Paca, concourent à une vente parcellaire du service ferroviaire où l'utilisateur devenu client a autant à perdre que le cheminot. PHOTO M.G.

Marseille/Avignon et Marseille/Toulon pour les TER de courtes distances).

### Le ferroviaire dans le mur

À travers ses réorganisations, la SNCF conduit à « une suppression de certains métiers, à la polyvalence. Et concernant le pacte social des cheminots, à ce jour aucune garantie n'a été apportée par la SNCF », déplore la CFDT. Pas plus que « les concurrents n'offrent aucune garantie sociale ». Ce choix qui dé-

grade l'emploi est déjà à l'œuvre sur le territoire avec la dés-humanisation et la fermeture des gares et des gares qui ferment, conduisant à une baisse nette de fréquentation.

Des fermetures qui, ajoutées à « une réduction de l'offre en région Paca où la commande est passée avec la mandature Renaud Muselier, de 650 à 590 TER par an », précise la CGT cheminots de Paca, mine le niveau de qualité de service.

Par ailleurs, l'abandon du

fer est également aussi cruel pour le porte-monnaie que pour l'environnement.

La SNCF, en répondant aux appels d'offres avec des filiales du groupe, créées pour l'occasion, et qui permettent d'organiser le dumping social pour les cheminots transférés, engage la société droit dans le mur. La mobilisation de ce jour doit empêcher toutes les ventes à la découpe en cours et à venir.

Myriam Guillaume